

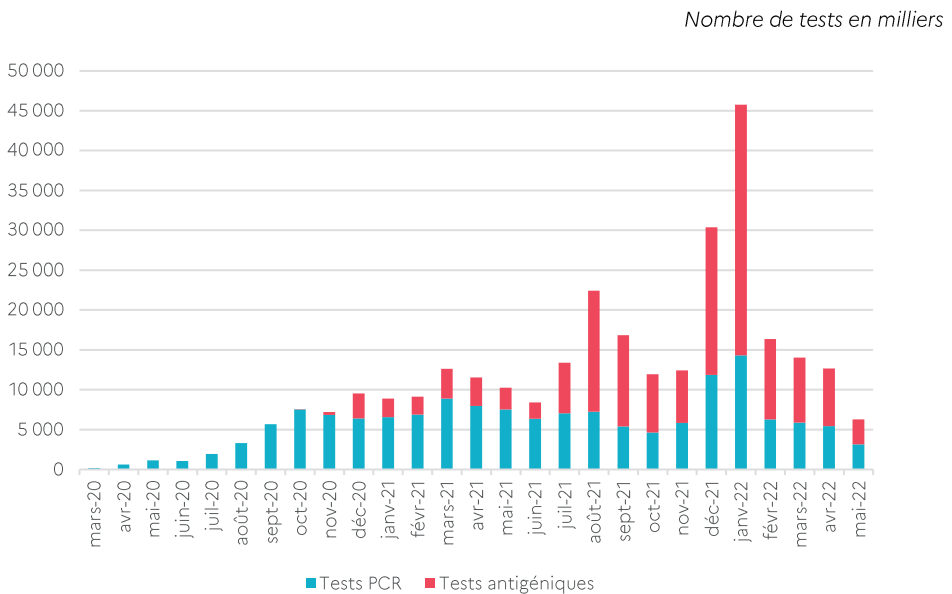
Portées par de nouvelles dépenses au titre de la lutte contre l'épidémie, les dépenses de prévention triplent entre 2019 et 2021, passant de 5,5 milliards d'euros à 16,9 milliards. Les dépenses de dépistage du Covid-19 s'élèvent à 6,6 milliards en 2021, après 2,1 milliards en 2020. En 2021, 168 millions de tests PCR ou antigéniques ont été effectués. Les dépenses de vaccination s'élèvent à 3,8 milliards d'euros en 2021 ; les achats de vaccins constituent 58% des dépenses, les injections 36% et les dépenses d'organisation de centres de vaccination prises en charge par le Fonds d'intervention régional (FIR) 6%.

Triplement des dépenses de prévention entre 2019 et 2021

Les dépenses de prévention ont été multipliées par trois entre 2019 et 2021 du fait de la crise

sanitaire : 5,5 milliards d'euros en 2019, 8,6 milliards en 2020 et 16,9 milliards en 2021. Cette forte hausse est due aux nouvelles dépenses mises en œuvre pour lutter contre la crise sanitaire.

Graphique 1 Nombre mensuel de tests PCR et antigéniques en 2020 et 2021



Source > Système d'information SI-DEP.

6,6 milliards d'euros de dépenses de dépistage au moyen de tests

Pilier du dispositif de lutte contre l'épidémie de Covid-19, une politique de dépistage systématique des personnes ayant été en contact avec des personnes malades a été mise en place afin de briser les chaînes de contamination.

Les dépenses liées au dépistage du Covid-19 s'élèvent 2,1 milliards en 2020 et bondissent à

6,6 milliards d'euros en 2021. Le coût des tests PCR représente environ la moitié de ces dépenses, les tests antigéniques le tiers et le restant correspond aux actes de prélèvement. Jusqu'en septembre 2020, seuls les tests PCR étaient disponibles. Le nombre mensuel de tests PCR progresse rapidement jusqu'à 7,5 millions de tests au mois d'octobre 2020 (graphique 1). Ce nombre fluctue ensuite entre 5 et 8 millions par mois jusqu'en décembre 2020, au gré des vagues et des

reflux épidémiques. La croissance du nombre de tests est ensuite portée par les tests antigéniques, dont la consommation monte en flèche en 2021.

En 2021, le nombre total de tests augmente jusqu'à un premier point haut au mois d'août 2021, correspondant au pic épidémique de la quatrième vague, avec 22 millions de tests réalisés, puis un second en décembre 2021 avec 30 millions de tests réalisés au cours du mois (le record étant atteint en janvier 2022).

Au total, 38 millions de tests ont été effectués en France en 2020 et 168 millions en 2021.

3,8 milliards d'euros de dépenses liées à la vaccination contre le Covid-19 en 2021

Second pilier de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la vaccination contre le Covid-19 a démarré à la toute fin du mois de décembre 2020. D'abord limitée aux personnes âgées ou fragiles, la vaccination a ensuite été étendue ensuite à l'ensemble de la population. Le 24 juillet 2021, le pass sanitaire entre en application et limite l'accès aux lieux publics aux seules personnes vaccinées ou justifiant d'un test PCR négatif depuis moins de 24 heures, ce qui stimule encore le nombre d'injections. Au total, 148 millions d'injections de vaccins contre le Covid-19 ont été effectuées en 2021.

En 2021, les dépenses liées à la vaccination s'élèvent à 3,8 milliards d'euros dont 2,2 milliards correspondent aux achats de vaccins et 1,6 milliard aux injections. 58 % des dépenses d'injections correspondent à des vaccinations en centre de vaccination ; 29 % aux

honoraires pour des injections à l'acte et 14 % aux dépenses de vaccinations prises en charge par le Fonds d'intervention régional (FIR). La contribution du FIR a servi à financer les surcoûts auxquels ont été exposés les centres de vaccination, notamment au regard des fonctions d'accueil, d'organisation, de coordination et de logistique.

Les autres dépenses d'urgence liées à la crise sanitaires diminuent de moitié en 2021

Les autres dépenses de prévention liées à la crise sanitaire, classées dans les programmes d'intervention en cas de catastrophe et d'urgence, s'élèvent à 0,9 milliard d'euros en 2020 et 0,8 milliard en 2021. Elles sont principalement composées de crédits fléchés Covid-19 du FIR, autres que ceux ayant financé l'organisation des centres de vaccination et des dépenses de l'État pour mettre en place la plate-forme téléphonique et les outils de suivi des cas contacts (application TousAntiCovid, etc.).

Le reste des dépenses de prévention croît à un rythme un peu plus élevé que précédemment

Hors dépenses liées à la lutte contre l'épidémie, le reste des dépenses de prévention s'élève à 5,7 milliards d'euros en 2020 et 5,8 milliards en 2021 (*graphique 2*). Elles croissent de 3,0 % en 2021, après +2,5 % en 2020. Ce rythme de croissance est légèrement plus élevé que celui d'avant la crise (+1,1 % en moyenne par an entre 2013 et 2019).

Tableau 1 Dépenses de prévention entre 2013 et 2021

En millions d'euros

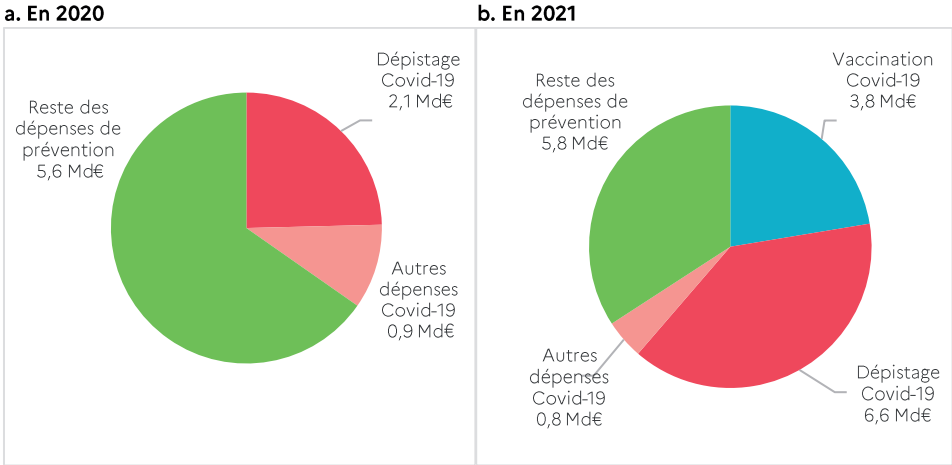
	2013	2018	2019	2020	2021	Évolution 2020- 2021 (en %)
HC.61 - Programmes d'information, d'éducation et de conseil	610	690	661	703	719	2,2
Information, promotion, éducation à la santé	232	259	244	277	263	-5,2
Lutte contre les addictions	82	100	102	104	111	6,3
Médecine scolaire	284	304	289	297	319	7,4
Nutrition-santé	11	26	26	25	26	5,8
HC.62 - Programmes de vaccination	629	712	712	720	4 532	529,0
Achat de vaccins Covid-19	0	0	0	0	2 211	so
Vaccination Covid-19	0	0	0	0	1 576	so
Autres vaccins	629	712	712	720	745	3,3
HC.63 - Programmes de détection précoce des maladies	332	401	380	2 498	7 007	180,5
Dépistage autres pathologies	54	44	45	43	47	10,5
Dépistage, lutte contre les maladies infectieuses	145	216	207	206	234	13,6
Dépistage des tumeurs	134	141	128	135	140	3,9
Prélèvements des tests PCR et TAG Covid-19	0	0	0	259	721	so
Test PCR Covid-19	0	0	0	1 649	3 431	so
Tests TAG Covid-19	0	0	0	207	2 434	so
HC.64 - Programmes de surveillance de l'état de santé	3 281	3 339	3 463	3 549	3 632	2,3
Bilans bucco-dentaires	56	69	85	70	91	30,5
Examens de santé	180	170	196	229	211	-8,1
Médecine scolaire	270	295	279	288	310	7,6
Médecine du travail	1 599	1 715	1 735	1 705	1 749	2,6
PMI - Planning familial	804	743	755	798	771	-3,3
Prévention des risques professionnels	279	236	287	321	345	7,7
Programme de suivi de populations spécifiques	93	110	126	139	154	11,1
HC.65 - Programmes de surveillance épidémiologique et de contrôle des risques et des maladies	276	251	257	253	263	4,3
HC.66 - Préparation aux programmes d'intervention en cas de catastrophe et d'urgence	34	50	50	868	765	-11,9
Ensemble de la prévention	5 162	5 443	5 523	8 591	16 917	96,9

so : sans objet.

Source > DREES, comptes de la santé.

Graphique 2 Structure des dépenses de prévention entre 2020 et 2021

En %



Md€ : milliards d'euros.

Source > DREES, comptes de la santé.

L'Assurance maladie finance l'essentiel des dépenses de vaccination et de dépistage

La participation de l'Assurance maladie au financement des dépenses de prévention s'est considérablement accrue avec l'épidémie. En 2021, elle finance 75 % des dépenses de prévention alors qu'elle n'en finançait que 30 % en 2019 (*graphique 3*).

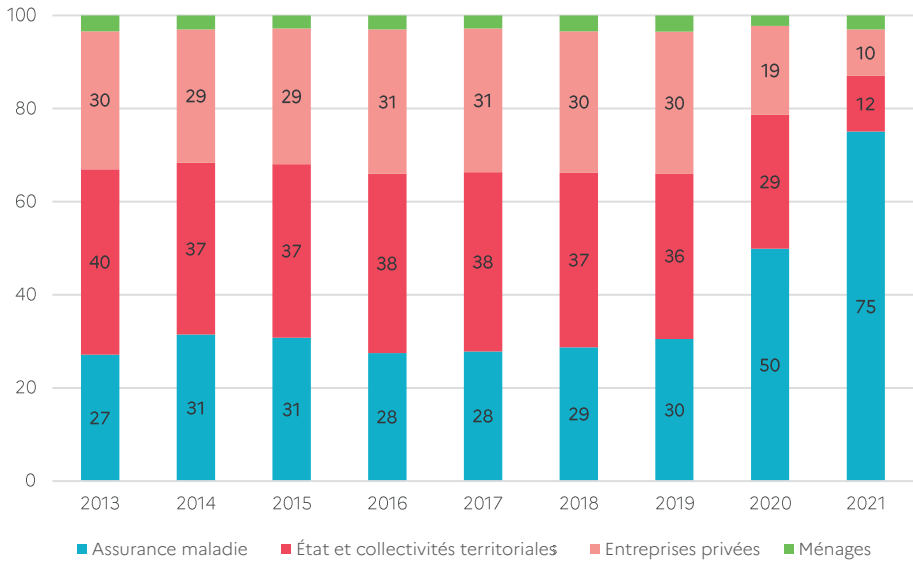
Les dépenses relatives à la vaccination et au dépistage ont été quasi intégralement prises en charge par l'Assurance maladie (*graphique 4*).

La prise en charge par les entreprises privées au titre de la médecine du travail s'élève à 1,7 milliard d'euros.

Le financement par les ménages représente 3,0 % de la dépense de prévention, soit 0,5 milliard d'euros. Il s'agit des dépenses de dépistage du Covid-19 non prises en charge par l'Assurance maladie pour les patients non vaccinés à partir du 15 octobre 2021 pour 0,3 milliard d'euros, et de 0,2 milliard de dépenses d'achat de vaccin hors Covid-19 (grippe, vaccination infantile). ■

Graphique 3 Répartition par financeur des dépenses de prévention entre 2013 et 2021

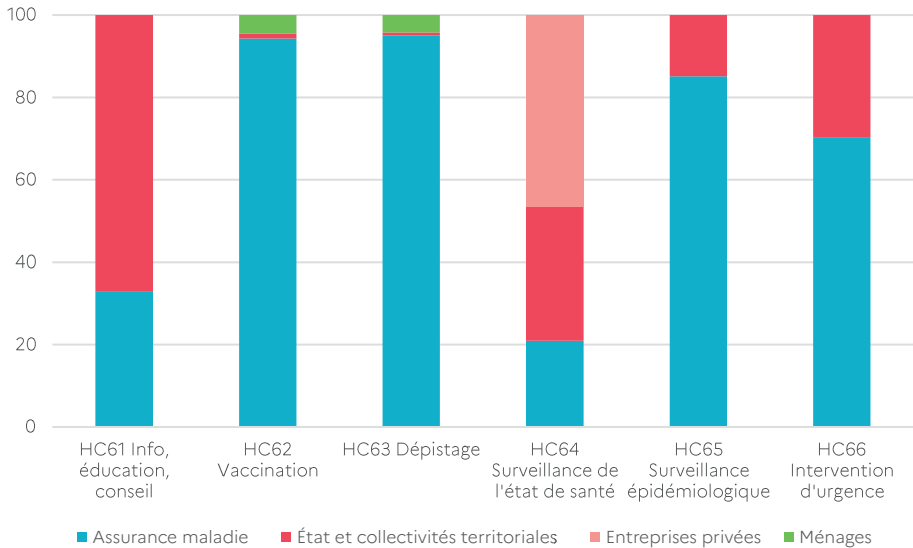
En %



Source > DREES, comptes de la santé.

Graphique 4 Répartition par financeur et par secteur des dépenses de prévention en 2021

En %



Source > DREES, comptes de la santé.